



GLOBAL COMPACT FRANCE
1, rue du Louvre
75001 Paris

Ecully, le 12 décembre 2020

Chère Madame, Cher Monsieur,
À nos partenaires et parties prenantes,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend **une déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, **une description** des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès. La période particulière de crise sanitaire et ses impacts ont eu des répercussions sur notre activité qui nous ont malheureusement fait prendre du retard dans la publication de ces informations que nous serons en mesure de faire début 2021.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies.

Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du 17/03/2021 au plus tard.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de toute notre considération.

Bénédicte BOST

Directrice de la Responsabilité Sociale et Environnementale
emlyon business school
bost@em-lyon.com
+33 (0)4 78 33 70 02
+33 (0)6 77 50 38 43